

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

« sans donner jamais plus d'un coup-d'œil aux pieds de toute sorte qui passaient près de moi, sollicitant mes hommages. Ce soir-là j'en ai peur, j'ai fait bien des pieds malheureux. Mais l'habitude où je suis d'étudier cette partie spéciale du sexe m'a donné le droit d'être difficile... et j'en use.

« Tout-à-coup, au moment où je débouchais dans la rue Vivienne, une femme vint à passer, dont le seul aspect me fit battre le cœur d'un tic-tac particulier. Je n'avais pu distinguer ses traits ; mais à la voir marcher seulement, j'eusse parié qu'elle était jolie. Ses pieds étaient emprisonnés dans de petites bottines de satin, vierges de toute éclaboussure, et ses bas étaient comme le registre d'abonnement de la *Revue des Deux-Mondes*, autrement dit d'une éclatante blancheur.

Je suivis cette femme, instinctivement, car je déclare qu'il n'y avait pas dans ma conduite de plan mieux arrêté que dans les comédies de M. Viennet. Peu à peu mes idées prirent de la consistance, et je n'avais pas encore fait trente pas que j'étais résolu à l'accoster et lui offrir mon bras.

— « Madame, » fis-je en l'abordant... Mais elle ne me répondit pas et continua sa route comme si elle ne m'eût pas entendu.

— « Madame, ajoutai-je après un instant de silence, serais-je assez heureux pour... » Mais elle marchait toujours..... Et rien dans sa physionomie et dans sa démarche ne prouvait que mes importunités lui déplussent.

— « Très bien ! me dis-je à moi-même, c'est une femme qui ne veut pas se compromettre publiquement, mais qui n'est pas fâchée que je la suive. Maintenant, que je lui ai montré mon adresse, tâchons de découvrir la sienne. »

Arrivée à la place de la Bourse, mon inconnue suivit la rue des Filles-Saint-Thomas, puis la rue Neuve-Saint-Augustin, puis le boulevard des Capucines et de la Madeleine, et s'arrêta enfin rue Caumartin, devant une maison de confortable apparence. Je m'arrêtai également. La porte s'ouvrit et j'entrai avec elle, sans qu'on manifestât le moindre étonnement. Quant à moi, je commençais à être furieusement étourdi.

Parvenue au troisième étage, elle sonna, une servante vint ouvrir, et je me précipitai comme un fou dans l'antichambre.

— « Oh ! merci... merci, madame, m'écriai-je, merci à vous qui me permettez de... »

Pour la première fois elle tourna les yeux de mon côté. Son regard était calme, tranquille et transparent.

En ce moment la porte d'un salon livra passage à un grand monsieur décoré qui, sans me voir, s'avança vers mon inconnue... C'était son mari !

— « Diable ! pensai-je avec terreur : un mari ! Il y a mari ! »

Je cherchai à faire volte face et à disparaître sans être remarqué ; mais au moment où j'opérais ce mouvement d'habile stratégie, mon paletot s'embarassa dans une chaise qui tomba lourdement sur le parquet.

L'époux se retourna et m'aperçut.

— « Que veut monsieur ? demanda-t-il en lançant un regard inquisiteur à sa domestique ? »

— « Je n'en sais rien. Ce monsieur vient d'entrer avec madame, et je croyais... »

L'affaire s'embrouillait horriblement, et je sentis qu'il était temps de couper court aux soupçons conjugaux.

— « Pardon ! je me suis trompé interrompis-je avec toute l'assurance dont j'étais susceptible. Je croyais qu'ici, demeurait monsieur, monsieur... »

— « Monsieur qui ? »

— « Monsieur Durand, » dis-je en lançant le premier nom qui me vint à l'esprit.

— Et déjà je me félicitais du succès de ma ruse, lorsque les quatre mots suivans vinrent me glacer d'effroi :

— « C'est moi-même, monsieur. »

Je sentis mes jambes vaciller, et c'est à peine, si j'eus la force d'ajouter, invoquant plus que jamais le hasard à mon aide :

— « M. Durand... l'employé au ministère ? »

— « C'est moi, vous dis-je ? »

Pour le coup, je n'y tins plus, et je m'enfuis à toutes jambes.

Le lendemain, comme je m'éveillais sans plus songer à cette affaire, on me remit une lettre signée Durand. C'était tout simplement un cartel que m'adressait cet époux soupçonneux.

Nous nous sommes battus et j'en ai été quitte pour une blessure à l'épaule.

Le médecin qui me soigne m'a dit que M. Durand est un véritable Othello sous le rapport de la jalousie, et que sa femme est un véritable pot sous le rapport de la surdité.

(Le Charivari.)

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 25 MAI, 1840.

PETITION DES GAMINS POUR LE RAPPEL DES RÉGLEMENTS TYRANNIQUES
ÉTABLIS À L'ENCONTRE DE LEURS RECREATIONS.

Par les savantasses, magistrats de Québec.

Au très-honorable n'importe qui, Gouverneur Général, Commandant des beaux soldats, musiciens, fifres et tambours de Sa Majesté dans toutes les provinces du monde et de Québec, etc., etc., etc., etc.

TRES-ILLUSTRE PERSONNAGE !

NOUS, les soussignés, *l'espoir de la patrie*, comme nous appellent nos maîtres d'école qui, après nous avoir sanglés de *pinsons* et de *serales* durant une année, veulent nous amadouer, nous apigeonner et nous emmieller les jours d'examen public afin de nous rendre bien sages devant nos parents et amis, veillons humblement, comme il convient à de braves, à de dociles, à de francs garçons, déposer sans façon ni sans gêne aux pieds de votre Excellence, nos plaintes et nos griefs.

Très-illustre et très-célèbre personnage :

Nous n'avons pas l'honneur de vous connaître encore ni d'Eve ni d'Adam, nous ne savons pas si vous êtes un second César, un Alexandre, ou un Napoléon ; nous ne connaissons pas les champs de bataille où vous vous êtes distingué ; nous ignorons les livres savants que vous devez sans doute avoir écrits ;

nous ne sommes pas sûrs que ce soit vous qui ayez inventé la poudre, enfin nous n'avons jamais entendu parler de votre Seigneurie ; mais nous sommes certains d'une chose c'est que, comme nous, vous avez été, il y a bien long-tems bien long-tems de cela, un *espoir de la patrie*. Comme nous, vous avez été enfant, vous avez étudié ; comme nous, vous avez reçu le fouet, comme nous après cela vous avez aimé à jouer et, comme nous, vous n'auriez pas été satisfait que des vieux rôdeons de magistrats, au cerveau rabougri, vinssent vous troubler dans vos passe-temps. C'est pour cela que nous comptons sur votre sympathie et sur votre aide pour nous délivrer des sois et inutiles réglemens de quelques uns de vos imbeciles de serviteurs.

Comme nous présumons que vous vous occupez un tant soit peu des affaires du pays, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de vous apprendre que les magistrats de Québec dans leur aveuglement n'ont pas craint de s'attirer la haine et le courroux des *espoirs de la patrie* en leur interdisant les jeux auxquels ils se livraient de temps immémorial.

Nous déclarons à Votre Excellence que jusqu'ici nous avons toujours entretenu vis-à-vis du gouvernement les sentiments les plus loyaux. Nous n'avions pas de plus grand plaisir que lorsque nous voyions parader vos beaux soldats habillés de rouge, galonnés sur toutes les coutures, musique et tambours en tête ; notre seul désir était alors de pouvoir un jour les imiter. Mais si vous nous rendez trop tôt raisonnables en nous défendant les récréations qui nous empêchent de penser à mal, nous pourrions bien réfléchir que tous vos grands généraux, vos grands capitaines, vos grands caporaux ne sont que de belles amusettes qui coûtent fort cher à nos bons parents et qui ne sont tout au plus bonnes qu'à divertir les femmes, à effrayer les enfans et à faire gémir les hommes ; il s'ensuivrait que notre seule ambition pour l'avenir serait de bonseuler tous vos grands escogriffes dont vous êtes si fier ; cela, pensez-y bien, au grand détriment de nos sentiments de loyauté et au grand désespoir des *espoirs de la patrie*.

Il faut que vous sachiez, magistrat-en-chef, que ce ne sont pas des motifs d'intérêt public qui ont poussé nos petits gouverneurs à nous maltraiter ainsi, mais suffit que l'on ait eu quelques carreaux cassés, que d'autres aient eu l'os des jambes légèrement fracassé, que celui-ci ait eu un œil presque crevé, ce qui ne l'aurait pas rendu plus clairvoyant qu'auparavant. faut-il que toute la jeunesse souffre pour trois ou quatre inutiles pédants ? Il nous semble qu'on devrait respecter un peu plus que cela *l'espoir de la patrie*.

Non contents de troubler nos ébats durant les courtes heures de plaisir de la semaine, ces magistrats de malheur viennent encore nous retrancher toute espèce de récréation le dimanche. Considérez un peu, gouverneur-général, quel doit être notre désappointement maintenant qu'il ne nous est plus permis de jouer dans les places publiques. Si vous étiez le moindrement juste, vous condamneriez les magistrats à nous prêter leurs cours ou leurs jardins pour nous ébaudir à notre aise, sans quoi nous allons être forcés de faire le renard maintes et maintes fois, car plut t mourir que de renoncer, au rond, au pot, au pot à n'importe quoi, à *Postale*, au chapeau, à l'anguille brêle, à la cachette, à la poque, au rond-six-poques, au cheval fondu, à *P I Spy*, à la pousse-poucette, à la toupie, à la pélotte, au horley, au cerf-volant, aux marbres, à la tague, au bid away-way-way, aux barres, à la snoque, au cercle, à la barrence, au bouton, au cheval, au cirque et à mille autres distractions qui ont toutes infiniment plus de charmes pour nous,

l'espoir de la patrie, que la contemplation de nos vieux bouquins et que la présence des faces hétéroclites de nos pédants de juges à paix.

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération de nos griefs ; ils sont assez pateris pour que vous en compreniez toute l'étendue ; nous prendrons seulement la liberté d'annoncer que si nous n'obtenons pas justice nous saurons bien nous en venger ; en attendant que l'âge soit venu nous donner des forces, nous nous efforcerons de rendre la vie de nos tyrans aussi amère que possible par les niches incessantes que nous allons leur faire ; dorénavant leurs vitres pourront se préparer à se voir défoncer ; ils ne laisseront pas une porte ouverte sans y entendre pleuvoir des monceaux de pétards, les marteaux de leurs portes battront la nuit un éternel rataplan, leurs trottoirs et passages seront tendus de cordes, de bâtons, de trappes, de bouteilles cassées, etc. des chaudrons seront attachés à la queue de leurs chiens, des vessies à celle de leurs chats, et des bonnets d'ânes à celle de leurs habits. En un mot l'esprit de vengeance nous rendra inventifs, ainsi garde à vous ! Nous ne vous en dirons pas davantage.

En vous donnant l'assurance des sentimens d'estime que nous aurons pour vous au cas où vous accéderez à nos demandes, nous vous prions de croire que nous ne cesserons de prier.

Cette pétition est signée par

Trois cent quatre-vingt-dix-neuf jeunes gens,

plus ou moins gamins.

LA VÉRITÉ PERCÉE.

On dit généralement qu'à défaut de bonnes raisons il vaut mieux ne rien dire : Sir John Colborne n'est pas de cet avis et pense qu'à défaut de bonnes raisons il faut en donner de mauvaises. C'est ce que l'on peut voir en parcourant l'épître d'excuses du plus brave et du plus humain des guerriers de l'armée anglaise. Pauvre armée anglaise ! Sir John Colborne *alias* le vieux brûlot vient de recevoir une furieuse chiquenaude sur le nez, de la part de ses bons amis les ministres, par la publication de sa fameuse dépêche pour la propagation du meurtre, du vol, du pillage, de l'incendie et des milles autres gontilles qu'on appelle en Canada : *The expression of British feelings*.

Sir John Colborne a résumé en un petit volume de mensonges l'énorme quantité d'erreurs, de cruautés et de sottises dont a foisonné son administration. Le ministère anglais, en publiant ses explications, a donné le défi aux Canadiens ; il aurait donc mauvaise grâce aujourd'hui de trouver mauvaise la mise au jour des faits qui pourront un jour servir à l'histoire complète de notre triste époque. Nous offrons pour notre part l'usage de notre feuille à l'enregistrement de tout événement bien authentiqué, ayant rapport aux deux rebellions et aux moyens de répression, c'est-à-dire de propagation, employés par un aveugle exécutif.

Pour aujourd'hui nous ne citerons qu'un simple incident qui donnera la mesure de cette belle discipline, de cet esprit de loyauté, de commisération et de respect pour les propriétés dont parle si haut l'ex-gouverneur-général, de bien triste mémoire. Il nous vient de source indubitable et ne devra qu'à cela la publicité que nous lui donnons. On sait que lors de l'expédition du Colonel Gore à St. Denis, les vases sacrés de l'église furent enlevés par la troupe et remis au Colonel. Celui-ci les restitua plus tard, à l'exception de deux burettes qu'il retint entre ses mains, sans doute par esprit d'ordre. Ces objets, obtenus par droit de conquête, comme on dit en parlant d'un fonctionnaires portant commia-

sion sur parchemin et sabre au côté, mais qui ne le seraient que par droit de vol sacrilège, si c'était un pauvre diable que la faim aurait poussé à les dérober, furent destinés par le vaillant officier à un autre genre de conquête. Il en fit présent à deux dames, l'une protestante et l'autre catholique, en leur faisant galamment promettre de ne jamais s'en départir !

Nous ne donnerons aucun nom à cet acte que chacun qualifiera comme il l'entendra ; nous dirons seulement qu'un brave militaire comme le colonel Gore ne doit jamais en agir autrement, surtout envers des mécréants de rebelles qui ont l'audace de le battre, de le faire traîner, de le faire abandonner deux canons, sans avoir plus égard à son rang qu'aux règles de la stratégie. Ce n'est sûrement pas l'enlèvement de deux pauvres burettes d'église, ni l'incendie d'un village entier, ni le pillage de deux habitans sans distinction d'opinion, qui peuvent payer un semblable soufflet sur la joue d'un guerrier de la trempe du héros de St. Denis. Le noble conquérant de St. Eustache, du grand brûlé, de St. Benoît n'est qu'un moineau en comparaison de cet aigle de la dévastation.

CORBLEU LES DRÔLES SONT AMUSANTS.

Un charretier canadien de Montréal trouva il y a quelque tems une somme d'argent assez considérable qu'il fit remettre aussitôt à celui qui l'avait perdue. Cette action-là est assurément fort honnête, cependant elle n'a rien d'étonnant et si l'on n'en voit pas de semblables tous les jours, c'est que ceux qui ont aujourd'hui de l'argent prennent assez bien leurs précautions pour n'en pas perdre aussi souvent. Mais ce qui me bouleverse de fond en comble, c'est l'idée cocasse de la Police de Montréal en cette occasion. — Elle vient de donner à l'honnête charretier, en témoignage de son admiration, une marque sur laquelle est écrite cette inscription : (*) MARQUE DE PROBITÉ DE LA PART DE LA POLICE DE MONTRÉAL. *Badge of honesty from the Montreal Police.* Un témoignage d'honnêteté donné par la Police ! C'est fort ! et la seule chose qui pourrait me paraître plus forte encore serait un semblable témoignage donné à la Police. On dit que le charretier va pendre sa marque d'honnêteté à la queue de son cheval. C'est bien encore une place trop relevée pour un objet venant de pareille source ; cet homme-là sait bien se respecter ; mais il n'a aucun égard pour son coursier. On assure de plus que tous les charretiers de Montréal sont convenus de garder à l'aveugle tout l'argent qu'ils pourront trouver afin de ne pas s'exposer à un affront comme celui qui vient d'être fait à l'un de leurs camarades. Ils aiment encore mieux passer pour des voleurs que pour d'honnêtes gens à la façon de la Police.

LA MOUCHE A BLÉ.

Nous apprenons qu'un cultivateur a réussi par un moyen simple et assez économique à détruire chez lui cet insecte qui a fait depuis quelques années tant de ravages en Canada. Aussitôt qu'il aperçoit la mouche dans son champ il brûle du soufre de manière à ce que le vent en porte la fumée vers le blé qu'il veut préserver et répète cette opération de tems à autre jusqu'à ce que la plante soit

(*) En langue anglaise, bien entendu, puisque c'était pour un canadien. Allons, allons, le tour n'est pas maladroît pour une Police, et je trouve qu'on a puissamment raison de vouloir angliciser l'honnêteté.

assez forte pour n'avoir plus à craindre du ver provenant de l'œuf que la mouche y déposerait. On conçoit que la vapeur du soufre, étant de l'acide sulfureux, doit détruire ou tout au moins chasser l'insecte ; la personne dont nous parlons qui n'a découvert ce moyen que par hasard, l'a répété et n'a pas eu un épi endommagé quoique ses deux voisins aient perdu leurs récoltes presque totalement. Qu'il soit infailible ou non les cultivateurs seraient bien de l'essayer puisqu'il n'entraîne qu'à une bien faible dépense.

La meilleure manière de faire brûler du soufre au vent est d'en placer dans un petit vase de fer qu'on fait chauffer jusqu'à ce que le contenu prenne feu ; il n'y a pas de danger alors qu'il s'éteigne et on peut le transporter de côté et d'autre aussi près de terre que possible jusqu'à ce que la vapeur se soit bien répandue dans toutes les parties du champ.

THEATRE.

Le théâtre lorsqu'il est sagement dirigé est reconnu comme un agréable, et, sous beaucoup de rapports, comme un utile délassement. Les spectacles donnés par les diverses sociétés d'amateurs canadiens remplissent un double but, d'amusement public et d'instruction particulière. Aujourd'hui par de sottises et de sourdes manœuvres auxquelles l'hypocrisie (*) est venue se joindre, la capitale de l'Amérique Britannique n'a pas seulement une salle de spectacle, et il n'existe pas de local particulier assez considérable même pour un théâtre de société. Il a donc été suggéré par quelques amateurs de faire courir parmi leurs amis une liste de souscription pour les frais de l'arrangement intérieur d'une petite salle où ils pourraient donner quelques représentations. Il serait à désirer que tous les amateurs se réunissent pour cet objet et s'engageassent à donner un certain nombre de soirées dont les revenus iraient à couvrir les premières dépenses, puis à des objets charitables. Ceux des amateurs qui seraient disposés à concourir à ce plan pourraient nous le faire savoir à ce bureau et une réunion serait appelée plus tard pour convenir des autres arrangements. Nous pensons que le public prêterait avec plaisir son appui à une entreprise qui devrait tourner à son divertissement.

(*) Certain révérend ministre qui, à ce qu'il paraît, tient en main la direction de la propriété ci devant nommée *théâtre royal*, est le seul qui s'oppose à ce que cette salle soit louée pour des divertissements publics vu qu'elle est attenante à son propre temple. Nous ne voyons pas pourquoi cela causerait plus de scandale qu'auparavant, et les dix louis que rapportait à feu le juge-en-chef chacune des représentations théâtrales, le faisaient bien passer par-dessus l'anomalie d'un théâtre et d'une église érigés sur le même terrain. Si c'étaient des motifs vraiment chrétiens qui fissent naître des scrupules, nous n'aurions certainement rien à dire ; mais la charité chrétienne devrait plutôt empêcher de poursuivre un fidèle pour un *shelling dix-huit sous*, montant du loyer d'un banc dans la chapelle, comme cela a été fait dernièrement, que retirer une louable et innocente distraction au public. On nous raconte à ce propos un autre trait qui nous fait croire que l'on pourrait aussi bien allier, au titre de révérend, le titre de propriétaire de théâtre que celui de marchand de bois en détail. Lorsque le St. George fut célébrée par les citoyens d'origine anglaise, le révérend offrit généreusement l'usage de sa chapelle ; le bedeau offrit aussi, d'après l'avis et avec le consentement de son supérieur, ses services *gratis*, attendu qu'il était anglais. Lorsque la cérémonie fut achevée, les enfans de St. Georges furent agréablement surpris par un compte ainsi conçu :

La Société St. Georges D. Au Révérend E. W. S. Pour bois à brûler, le jour de la St. Georges, a peu près 1 de corde à 15s. 6d. la corde, disons..... £0 4 0

Les membres de la société s'entregardèrent et proposèrent ce problème : Si le bedeau qui est anglais offre ses services *gratis*, qu'est le révérend qui demande quatre shellings ? — La réponse unanime fut : *Un juif !*

LES FRÈRES RAVEL.

Ces jeunes artistes que nous n'avions fait qu'annoncer dans notre précédente feuille, ont donné durant la semaine dernière deux représentations préparatoires qui leur ont valu déjà les applaudissements des nombreux spectateurs.

Depuis leur début, ces messieurs ont travaillé constamment à l'amélioration de leur salle qui fut, comme l'on sait, construite avec la plus grande hâte. A la dernière représentation un bon nombre de dames ornaient le premier banc des loges et nous ne doutons pas que le beau sexe ne favorise de plus en plus de sa présence ces réunions publiques auxquelles il ajoute toujours tant de charmes. Nous avons appris que des malveillants avaient d'abord répandu que le théâtre provisoire étant construit sur un quai, il y aurait du danger à y réunir un grand nombre de personnes; mais la charpente inférieure en a été visitée par cinq ouvriers experts accompagnés d'un magistrat qui ont déclaré de suite qu'il n'y avait rien à craindre, quant à la solidité. En effet l'endroit où est élevé ce petit édifice est situé entre deux maisons et a déjà servi d'entrepôt pour du charbon, du bois et d'autres fardeaux infiniment plus lourds qu'un nombre de personnes suffisant pour couvrir toute la surface du quai. On doit donc être rassuré sous ce rapport.

Nous n'analysons pas en détail les représentations précédentes, car chacun voudra jouir par soi-même du spectacle agréable que nous offrent en ce moment les jeunes acrobates. Dans la grande danse de corde avec balancier Jean et Victor déploient beaucoup d'audace, de grâce et d'agilité; mais surtout dans celle sans balancier le premier égale et même supasse sous le rapport de l'aplomb et de l'aisance tout ce que nous avons vu en ce genre. La jonglerie avec trois petits bâtons exécutée sur la corde nous a paru répandre l'étonnement dans la salle et serait un beau jeu d'adresse même sur la terre ferme. Un campagnard assis près de nous et pour qui cela devint le comble du merveilleux, s'écria : « Allez-vous croire que cet homme-là est véritablement en chair et en os sur la corde ? Je vous dis moi que c'est du magie blanc. Ils nous charment la vue et nous font voir cinquante choses qui ne sont pas; c'est comme mon père m'a raconté qu'une personne faisait voir un coq, qui traînait attaché à sa queue un plaçon de trois cents pieds de long amont le cap, et tout le temps ce n'était que du sang d'anguille. » Nous ne pûmes parvenir à convaincre le brave homme de son erreur.

Dans les jeux gymnastiques les belles poses des deux frères et les formes athlétiques et bien prononcées de Victor font l'admiration générale malgré l'assertion d'un savant clerc docteur qui nous assurait ne voir qu'un bras bien difforme parce que les muscles en sont, disait-il, trop fortement dessinés. Encore une preuve que le beau n'est qu'arbitraire !

Le jeune Louis Ravel, enfant de six ans, a montré dans ses exercices une souplesse qui ferait vraiment envie à nos plus habiles courtisans, et c'est dire beaucoup. Enfin la scène de Polichinelle sur les échasses a terminé les plaisirs de la soirée au milieu des rires de l'auditoire.

Ce soir messieurs Ravel se proposent de donner un spectacle entièrement nouveau et des plus variés. Il sera composé d'une grande danse de corde avec balancier, des deux marins sur les échasses, d'une danse de corde sans balancier, dans laquelle Jean Ravel exécutera un grand nombre de nouveaux tours; le spectacle se terminera par la scène pantomime de : *Arlequin mort et vivant*; Arlequin par Jean Ravel.

La salle est petite, ceux qui désirent avoir de bonnes places feront bien de s'y rendre de bonne heure, car nous savons d'avance qu'il y aura foule.